

FONDS DE REVITALISATION

Les partenaires de l'Inter Consulaire se mobilisent pour le soutien à la création d'emplois et d'activités

OBJECTIF

Contribuer à la création d'emplois et d'activités dans le département de l'Oise affecté par des mutations économiques et contribuer valablement à la redynamisation du territoire.

LES BÉNÉFICIAIRES

Secteur géographique : Oise

Chacune des conventions Etat/Entreprise précisera le territoire des aides.

Secteurs éligibles

Agriculture, artisanat, commerce, industrie, services et profession libérale.

Éligibilité

Sont éligibles les entreprises ayant des projets de création d'emploi en situation financière saine et à jour de leurs obligations fiscales et sociales, ainsi que les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise économiquement viables qui auront préalablement déposé un dossier de candidature auprès de l'interconsulaire.

Les dossiers déposés devront concerner prioritairement des activités industrielles ou de services susceptibles d'apporter une réelle plus-value afin de compenser significativement les suppressions d'emplois, et ayant une réelle contribution à la redynamisation économique du territoire concerné.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER :

Inter Consulaire de l'Oise

Pont de Paris
BP 60250 - 60002 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 79 80 45 - Fax : 03 44 79 80 20
interconsulaire.oise@cci-oise.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise

Pont de Paris
BP 60250 - 60002 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 79 80 45 - Fax : 03 44 79 80 20
revitalisation.cci@cci-oise.fr
www.oise.cci.fr

- Direction Commerce et Services aux particuliers
- Direction Création, Reprise, Suivi de la Jeune Entreprise

Virginie COSNARD
Tél : 03 44 79 80 21 - E-mail : virginie.cosnard@cci-oise.fr

- Direction Industrie, Services à l'Industrie

Janique Tillier
Tél : 03 44 79 80 88 - E-mail : janique.tillier@cci-oise.fr

Chambre d'Agriculture de l'Oise

Rue Frère Gagne
BP 40463 - 60021 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 11 44 11 - Fax : 03 44 11 45 50
www.agri60.fr
Contact : Benoît Cousin
Tél : 03 44 11 44 54 - E-mail : benoit.cousin@agri60.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

PAE du tilloy
BP 691 - 60000 Beauvais
Tél : 03 44 10 14 14 - Fax : 03 44 10 14 10
www.cma-oise.fr
Contacts :
Murielle Mauger - E-mail : murielle.mauger@cma-oise.fr
Didier Renoult - E-mail : drenoult@cma-oise.fr



FONDS DE REVITALISATION

Les partenaires de l'Inter Consulaire se mobilisent pour le soutien à la création d'emplois et d'activités

AIDE À LA CRÉATION OU LA REPRISSE D'ENTREPRISE

OBJECTIF

Faciliter la création et la reprise d'entreprise et contribuer valablement à la redynamisation économique du territoire.

Mobiliser et attribuer les fonds de revitalisation

Conseil et assistance au montage des dossiers de demande d'aides financières

CONDITIONS D'ATTRIBUTION PRÉALABLES

Formalisation d'une demande pour un projet économiquement viable de reprise ou de création d'entreprise, permettant le développement ou le maintien du service à la population et / ou le développement d'effectifs salariés.

PIÈCES À FOURNIR

Lors de la demande*

- Etude de faisabilité économique (avec prévisionnel sur 2 ans) et tous les éléments ou commentaires de nature à faciliter la connaissance de l'entreprise et de son projet.
- Présentation du chiffre d'affaires réalisé sur 6 mois (pour une création d'entreprise)
- Les bilans et comptes de résultats synthétiques des 2 dernières années du cédant (pour une reprise d'entreprise).
- Bordereaux de situation fiscale et sociale et attestation sur l'honneur, stipulant «être à jour des obligations fiscale et sociale»
- Attestation de financement de la banque (montant, taux et durée).
- Un relevé d'identité bancaire ou postale.
- Dossier de demande signé par le bénéficiaire.
- Extrait d'immatriculation

Création d'entreprise

Les dossiers de création seront présentés après 6 mois d'activités avec un bilan du chiffre d'affaires réalisé pour cette période.

✓ Modalités de versement

L'aide sera attribuée après décision du Comité de suivi et la transmission des pièces citées ci-dessus.

Attention : L'attribution d'une aide n'a aucun caractère systématique. Les aides seront attribuées dans la limite des fonds disponibles.

* Toute demande doit être formulée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la reprise d'entreprise ou la réalisation d'embauche.
Ce délai est porté à 6 mois pour une création d'entreprise.

✓ Autres aides financières

D'autres aides financières existent pour tout type de projet (aide à l'embauche, à l'investissement, au conseil...), cumulables le cas échéant avec les aides du Fonds de Revitalisation ; à l'exception des autres fonds de revitalisation déjà mis en place ou à venir dans le département de l'Oise.

AIDE À LA CRÉATION D'EMPLOIS

OBJECTIF

Soutenir la création de nouveaux emplois au sein des entreprises et contribuer valablement à la redynamisation du territoire.

Mobiliser et attribuer les fonds de revitalisation

Conseil et assistance au montage des dossiers de demande d'aides financières

CONDITIONS D'ATTRIBUTION PRÉALABLES

Formalisation d'une demande de Création d'au moins un nouveau poste dans le cadre d'un plan de développement de l'entreprise, pour une embauche en C.D.I. ou d'un C.D.D. transformé en C.D.I. après 6 mois, y compris : contrat à temps partiel supérieur ou égal à 30h / semaine et pour le conjoint collaborateur (à l'exception du poste du ou des dirigeants). L'attribution de l'aide pour les projets industriels devra mettre en évidence des indicateurs pertinents pour valider l'effet structurant de la revitalisation au sein du bassin d'emploi.

PIÈCES À FOURNIR

Lors de la demande*

- Un exemplaire du contrat de travail.
- Copie du registre du personnel.
- Bordereaux de situation fiscale et sociale et attestation sur l'honneur, stipulant «être à jour des obligations fiscale et sociale»
- Les bilans et comptes de résultats synthétiques des 3 dernières années ou prévisionnel sur 3 ans pour une entreprise nouvellement créée.
- Extrait d'immatriculation.
- Un relevé d'identité bancaire ou postale.
- Dossier de demande signé par le bénéficiaire.

Avant déblocage de la subvention

- Une copie de la Déclaration Unique d'Embauche (D.U.E).
- Le contrat de travail signé par le salarié et l'employeur.

Pour en savoir plus, remplissez ce coupon réponse et renvoyez le dès maintenant !

- Je souhaite être contacté(e) pour recevoir plus d'informations concernant les aides du Fonds de Revitalisation.

Société

Activité

Nom

Prénom

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

Fax

E-mail

Projet

- Création d'entreprise Création d'emploi
 Reprise d'entreprise Autre

Bulletin à retourner à :

Interconsulaire de l'Oise Programme de revitalisation

Pont de Paris
BP 60250
60002 Beauvais Cedex

Tél : 03 44 79 80 45 Fax : 03 44 79 80 20
Courriel : interconsulaire.oise@cci-oise.fr